

République du Sénégal
Un Peuple-Un But-Une Foi



**MESSAGE DE SEM MACKY SALL, PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DU SENEGAL,**

**A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE
INTERNATIONALE DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE
PALESTINIEN**

New York, 29 novembre 2017

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de solidarité des Nations Unies avec le peuple palestinien, j'adresse mes chaleureuses félicitations au peuple et aux dirigeants de la Palestine et leur renouvelle toute ma solidarité et le soutien indéfectible du Sénégal.

En dépit des efforts déployés depuis plusieurs décennies, la question palestinienne, qui alimente tant de rancœurs et de passions déstabilisatrices bien au-delà du Moyen Orient, demeure encore non résolue.

C'est pourquoi j'exhorte la Communauté internationale, en particulier le quartet, à tout mettre en œuvre pour la relance des négociations de paix en vue de la création d'un État palestinien viable, indépendant et souverain, coexistant avec l'Etat d'Israël, chacun à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

Cette année, la célébration de la journée de solidarité intervient dans un contexte marqué par des progrès significatifs dans le processus de réconciliation entre acteurs politiques palestiniens.

Je me réjouis particulièrement de la signature, le 12 Octobre 2017, de **« l'Accord pour mettre fin à la division palestinienne »**, grâce aux efforts louables des parties prenantes, avec le soutien précieux de la République Arabe d'Egypte. Je remercie à cet égard mon frère, le Président Abdel Fattah Al Sissi.

Je forme le vœu que cette dynamique positive se traduise par l'instauration d'un gouvernement d'unité nationale, pour une meilleure prise en charge des aspirations légitimes du peuple palestinien, y compris dans les domaines sécuritaire, humanitaire et socio-économique.

J'appelle en même temps au financement adéquat de l'**Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient** (UNRWA), afin qu'il puisse s'acquitter de ses missions au profit des populations bénéficiaires.

Le règlement de la question palestinienne dans son ensemble, y compris ses aspects fonciers, est une condition essentielle de la paix au Moyen Orient et dans le monde.

C'est dire que notre Comité doit plus que jamais rester mobilisé jusqu'à la pleine réalisation des droits légitimes et inaliénables du Peuple palestinien à s'établir dans son propre Etat parmi les Nations libres et souveraines.

Le Sénégal y reste fermement engagé.

Je vous remercie.